

Les travaux d'ENEDIS permettant la sécurisation des réseaux électriques haute tension, se poursuivent. Des travaux de tirage de câbles sous chaussée puis de reprise d'enrobé, impactant significativement la circulation, sont attendus.

259 chemin de Croix de Gabure et le chemin de la Grave)

Afin de permettre des travaux de terrassements, de reprises de tirage câbles et de travaux d'enrobé, l'occupation du domaine public sera provisoirement réglementée dans les conditions suivantes chemin Croix de Gabure (partie comprise entre le 259 chemin de Croix de Gabure et le chemin de la Grave)

Lors de la réalisation des travaux la circulation sera interdite en journée pendant la durée des travaux de 08 h à 17 h. A l'issue, à compter de 17 h la circulation sera réouverte jusqu'au lendemain 8 h. (SAUF AYANTS DROIT)



**ZONE IMPACTÉE
DU 27 MARS AU 21
AVRIL**